

## **La musique iranienne (quelques éléments)**

La musique iranienne est proche des musiques arabes et turques, mais elle se définit par des modes (échelles de sons), des mélodies et des formes spécifiques.

De nombreux musiciens élaborent pendant l'Islam médiéval, des théories musicales à partir de la touche\* du luth à manche court (oud) ou du luth à manche long (tanbur).

Puis l'Iran et l'Asie centrale vont perdre ces repères et s'en remettre à la transmission orale de maître à élève par le modèle mélodique.

Durant les XVIIe-XVIIIe siècles, l'Iran délaisse les divertissements musicaux condamnés par les prêtres, ne subsistent que les genres religieux commémorant le souvenir des imâms martyrs.

A la fin du XIXe on s'attache à l'étude des traditions qui ont survécu pour redéfinir un système musical, et restaurer la musique traditionnelle savante. Au XXe siècle sous le régime du chah, une politique culturelle d'état accompagne ce retour aux traditions visant à libérer la musique iranienne des musiques sœurs, arabe et turque.

Jusqu'au début du XXème siècle, il existait deux sortes de musiciens traditionnels : les amateurs et les musiciens de carrière. Ces derniers, peu nombreux, étaient essentiellement attachés au service d'un prince ou d'un roi et vivaient dans le milieu fermé de la Cour.

Avec la République Islamique (1979) le puritanisme religieux restauré voue l'art musical à des chants de dévotion ou d'exaltation tandis que l'improvisation semi-libre (sur des modes) reste une source vivante de musique.

\*là où se posent les doigts de la main gauche.

